

■ ■ Devoir 26.5 – Applications concrètes

■ OBJECTIFS

- » Comprendre un article de code de déontologie.
- » Expliquer un article de code de déontologie.

■ CONSIGNES

1. À votre avis, que signifient concrètement les trois articles ci-dessous, tirés de codes de déontologie, dans l'exercice de votre profession ?
2. Pour chacun d'eux, illustrez vos propos en un paragraphe environ à l'aide d'un exemple tiré de votre expérience de travail et donnez une conséquence possible en cas de manquement à ce règlement.
3. Remettez votre travail à votre enseignant au prochain cours pour avoir une rétroaction.

Article 1

Le membre doit, en tout temps, agir avec dignité et éviter toutes méthode et attitude susceptibles de nuire à la bonne réputation de la profession.

Article 2

Aucun membre ne doit permettre que d'autres personnes posent en son nom des actes qui, s'ils étaient posés par lui-même, le mettraient en contravention de la Loi sur les comptables agréés, du Code des professions ou d'un règlement pris en leur application.

Article 3

Tout membre doit prendre les moyens pour maintenir à jour ses connaissances.

■ CRITÈRES DE CORRECTION

- » Utilisation précise et variée du vocabulaire
- » Justesse grammaticale des phrases
- » Enchaînement logique des idées
- » Pertinence et cohérence des exemples et des explications en lien avec les articles